

LE MOT DU MAIRE

**Chères Quarréennes,
chers Quarréens,**



Le pays va mal ! Il n'y a aucun complotisme dans ce malheureux constat. Tout ce qui faisait notre fierté et notre confiance semble s'effondrer au fil de ce qu'on appelle « des crises » pour se convaincre que c'est inéluctable et que nous n'en sommes pas responsables :

- Notre système de santé et la pénurie de praticiens qui s'étend ;
- Notre autonomie énergétique devenue dépendance énergétique et spéculative.

Alors la Commune travaille obstinément à maintenir l'offre de soins et de services.

Elle a depuis longtemps déjà anticipé la problématique énergétique et environnementale avec l'extension du réseau de chaleur, les diagnostics thermiques et l'isolation systématiques des bâtiments ainsi que la recherche permanente d'économies.

Mais elle est impuissante devant l'inflation brutale jamais atteinte depuis 1985 et les restrictions financières imposées par l'Etat qui compromettent non seulement les capacités d'investissement des collectivités locales mais l'équilibre même du budget de fonctionnement.

Heureusement, nous avons, après les années de disette, pu renouer avec une saison culturelle riche et des animations nombreuses qui nous ont apporté réjouissances et divertissements indispensables face au déclin ambiant et aux grands mots.

Devant l'affaiblissement de la conscience collective au profit d'idéologies solitaires véhiculées par les réseaux sociaux, on peut rappeler cette sage pensée de Georges Braque : « Ne cherchons pas l'exaltation, la ferveur suffit ».

Mais précisément, le plus difficile aujourd'hui n'est-il pas de conserver l'enthousiasme ?

Je vous souhaite une bonne fin d'année et d'ores et déjà un joyeux Noël.

Bernard RAGAGE



QUOI DE NEUF ?
DES TRAVAUX DANS QUARRÉ

Construction d'un mur de soutènement en bordure de la RD 10 au-dessus de la rue de l'étang.



Suite à la poussée exercée par le terrain, le mur en pierres au-dessus d'une propriété de l'ancienne rue de l'étang menaçait de s'effondrer. Les travaux engagés par la commune assistée d'un maitre d'œuvre ont consisté à terrasser sur 4m de profondeur, d'enduire la face du mur coté talus, de couler une armature recevant deux blocs de béton armé de 7 mètres de longueur sur 4 mètres de hauteur ayant pour fonction de supprimer la pression du terrain sur le mur en pierre.

Des drains seront posés au pied de ces blocs béton afin de collecter les écoulements au réseau d'eaux pluviales.

Réfection voirie et parking à l'entrée du parc municipal

Le parking et l'allée en direction des équipements sportifs à l'entrée du parc a été goudronnée suite à une dégradation de la chaussée.

Travaux de voirie

La société Colas est intervenue sur nos routes communales afin de réparer les dégradations liées aux intempéries et au trafic routier.



QUOI DE NEUF ?
UNE BOÎTE À LIVRES SUR LA PLACE

Présentée au salon du livre de Quarré, la nouvelle boîte à livres a, depuis, été installée sur la place du bourg. Réalisée en grande partie à partir de matériaux de récupération, elle peut contenir jusqu'à 200 livres sur ces deux faces. Merci à Bernard Robbe pour la menuiserie, à Edouard Soilly pour la toiture et à Christophe Sylvestre pour la lasure et l'installation. N'hésitez pas à venir prendre les livres qui vous intéressent et à en déposer pour les faire découvrir à tous.

Nous vous serions reconnaissants de ne pas vous servir de la boîte à livres comme d'un tableau d'affichage. Nous souhaitons la garder propre le plus longtemps possible. Ainsi, n'hésitez pas à vous servir des tableaux d'affichage prévus à cet effet ou à déposer vos documents en mairie pour une diffusion. MERCI à tous !



VIVRE ENSEMBLE
L'ÉLAGAGE : UN ENJEU POUR TOUS. RAPPEL



Il est régulièrement constaté des dysfonctionnements des liaisons téléphoniques ou des dommages sur les réseaux d'acheminement de l'électricité. La majeure partie de ces désordres est due aux branches d'arbres ou aux haies qui s'appuient sur les fils voire tombent dessus et les sectionnent.

Il est rappelé aux propriétaires de bien vouloir tailler les arbres et élaguer les haies à l'aplomb de leur propriété. Il en va de leur responsabilité. En cas de démembrement de propriété, il incombe à l'usufruitier d'engager les travaux nécessaires.

La commune peut être amenée à rappeler aux propriétaires leurs obligations en leur fixant un délai d'exécution des travaux. En application de l'article L2212-2-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, à défaut d'exécution des travaux dans le délai imparti, il sera procédé d'office à l'élagage des arbres gênants aux frais des propriétaires.

Le bulletin municipal n°14 de fin 2020 a consacré un article à ce sujet.

ATTENTION... RAPPEL
DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE ILLÉGAL

Comme déjà indiqué dans un précédent numéro du bulletin municipal, du démarchage téléphonique pour des abonnements à la fibre se poursuit sur notre territoire. Vous n'avez pas à souscrire de contrats « fibre » pour l'instant, ni à remplacer votre matériel. Le constructeur tiendra une permanence en mairie pour vous donner toutes les informations nécessaires. Le planning est imposé par le législateur. Dès que les dates et lieux de permanence seont connues, elles vous seront communiquées par les canaux habituels (affichage en mairie, sur le site internet, dans le bulletin municipal...).



VIVRE ENSEMBLE
QUARRÉ RETROUVE SON DYNAMISME

Après des mois (années ?) de complications épidémiologiques et aujourd'hui dans un contexte énergétique en tension, Quarré-les-Tombes a retrouvé grâce à ses associations, à ses bénévoles et à tous les acteurs présents une dynamique locale très appréciable. Concerts, spectacles, feu d'artifice... Mais aussi les événements qui ont fait la réputation de Quarré : le marché du 1^{er} mai, les Crêtes et les Frimas, le vide grenier (bien qu'arrosé cette année), la Fête de la Châtaigne, le Salon d'Automne. Nous espérons que d'autres événements rentreront dans les habitudes locales comme la Fête du jeu, le P'tit Bal des Petites Foules, le Salon du livre...

Et pas besoin de faire des kilomètres pour se distraire : tarot, tennis, foot, couture, jeux de société... Des associations pour tout le monde !!! Et comme l'indique l'article ci-contre, le cinéma revient à Quarré et d'autres animations vous sont proposées page suivante pour finir l'année en beauté.



LOISIRS
CINÉMA ITINÉRANT - PROCHAINES SÉANCES

La Pays Avallonnais fait son cinéma ! Vous le savez désormais. Le Pays Avallonnais et Panoramic Bourgogne organisent chaque mois une séance de cinéma dans les communes du territoire.

Deux séances auront lieu le Mercredi 21 décembre.
La salle ouvrira ses portes à 17h00 avec une buvette qui servira boissons chaudes et gâteaux au profit du tennis club de Quarré et du FC Quarré-Saint-Germain.

- Mercredi 21 décembre à 18h00
Le Petit Nicolas d'Amandine Fredon et Benjamin Massoubre

Résumé :
 Penchés sur une large feuille blanche quelque part entre Montmartre et Saint-Germain-des-Prés, Jean-Jacques Sempé et René Goscinny donnent vie à un petit garçon rieur et malicieux, le Petit Nicolas. Entre camaraderie, disputes, bagarres, jeux, bêtises et punitions à la pelle, Nicolas vit une enfance faite de joies et d'apprentissages. Au fil du récit, le garçon se glisse dans l'atelier de ses créateurs et les interpelle avec drôlerie. Sempé et Goscinny lui raconteront leur rencontre, leur amitié mais aussi leurs parcours professionnels, leurs secrets et leur enfance.



- Mercredi 21 décembre à 20h00
Maison de retraite de Thomas Gilou avec Kev Adams, Gérard Depardieu, Daniel Prévost, Mylène Demongeot, Jean-Luc Bideau.

Résumé :
 Afin d'éviter la case prison, Milann, 30 ans, est contraint d'effectuer 300 heures de travaux d'intérêt général dans une maison de retraite, Les Mimosas. Ses premières semaines sont un véritable enfer ! Mais il se fait rapidement adopter par les retraités, en particulier par une bande de 7 inséparables qui lui apprennent chacun à leur manière leur vision de la vie. Au fil des semaines, Milann découvre que l'établissement profite de la vulnérabilité de ses pensionnaires pour les arnaquer. Il décide alors d'organiser une grande évasion, mais il n'est pas au bout de ses peines...

Tarif :
 - Plein tarif : 5,5 €
 - Tarif réduit : 4,5 €
 - Tarif enfant : 4 €
 - Carte abonnement 7 places : 32 €



ÉTAT CIVIL (MAI -OCTOBRE 2022)

NAISSANCE

MORIZOT Mélie, née le 12 Juillet
CARCAUD BLANCHARD Nina, née le 18 Août

MARIAGE

DABAT Alexis et Pompon Mélanie, le 4 Juin
SCOTT Michael et WOODHEAD Christina, le 30 Juillet
TATE Erik et MAZURIER-NOLIN Pauline, le 27 Août

DÉCÈS

PERROT-CAMUT Henri, décédé le 1er Juin
MARÉ Jeanne, décédée le 3 Juin
HERVÉ Michel, décédé le 29 Juin
HARTEL Renée, décédée le 2 Août
SOZZI Josette, décédée le 8 Août
POULAIN Thérèse, décédée le 15 Août
LAURENT Renée, décédée le 6 septembre
GOUDOUNEIX Denise, décédée le 27 septembre

INHUMATIONS AU CIMETIÈRE DE QUARRÉ-LES-TOMBES

FERRÉ Jean, décédé le 23 juillet

LES MESSAGES ET RENDEZ-VOUS DES ASSOCIATIONS

LES BALADINEURS

Envie d'une petite marche suivie d'un déjeuner avec une joyeuse bande ? Vous partagez le slogan : bon pied, bonne table, bonne humeur ? Alors rejoignez les Baladineurs C'est tous les premiers vendredi du mois
Contact : Maryvonne Soupault
marie-soupault@wanadoo.fr

VÉLO MASSIF MORVAN

Samedi 17 décembre
TRAIL AU DUC et CANICROSS

Trail O Duc

3ème édition



Renseignements : www.velomassifmorvan.fr

MORVANDEL'POUSUITE

LUDO QUARRÉ

Monsieur
le Maire et
l'ensemble du
Conseil
Municipal
vous
souhaitent
de bonnes
fêtes de fin
d'année !

INFOS PRATIQUES

La Mairie est ouverte
- le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h45
- le mardi de 8h30 à 12h00
- le mercredi de 8h30 à 12h00
- le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h45
- le vendredi de 8h30 à 12h00

Tél : 03 86 32 23 38

E-mail : mairie-quarre@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Bernard Ragage
Rédaction : Bernard Ragage, Sylvie Soilly, Jean-Louis Dal Piva, Céline Salmon.
Photos et illustrations : Jean-Louis Dal Piva, Céline Salmon, ©Pixabay
Conception: Céline Salmon / Mairie de Quarré-les-Tombes
Imprimerie : ADN Imprimeur

Imprimé à 500 exemplaires.
Bulletin municipal n°19
Commune de Quarré-les-Tombes